



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

### **Sensibilisation à la gestion écoresponsable des matières résiduelles : la MRC de Drummond et la Ville de Drummondville renouvellent leur entente**

**Drummondville, le 19 décembre 2023** – La MRC de Drummond et la Ville de Drummondville annoncent le renouvellement de leur entente de collaboration pour la sensibilisation du public au sujet de la gestion des matières résiduelles.

D'une durée de trois ans (2024, 2025 et 2026), cette entente prévoit une mise en commun de l'expertise et des ressources financières des deux organisations dans le but de maximiser les résultats de leurs efforts auprès de la population. Un budget annuel de 35 000 \$, soit 17 500 \$ pour chacune des parties, est alloué dans le cadre de ce partenariat.

« Le nouveau Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC comporte de nombreuses actions de sensibilisation. L'entente avec la Ville nous procure davantage de moyens pour bien informer la population des bonnes pratiques en ce qui concerne la gestion des matières résiduelles et pour rappeler que de nombreux services et points de dépôt sont disponibles sur notre territoire pour aider les gens à adopter des comportements écoresponsables », estime la préfète de la MRC et mairesse de Saint-Majorique-de-Grantham, Line Fréchette.

« Nous sommes réputés dans la région, notamment à Drummondville, pour être à l'avant-plan de la gestion des matières résiduelles. Cette reconnaissance s'appuie, entre autres, sur la grande collaboration des citoyennes et des citoyens dont les efforts pour faire une différence sont remarquables. Pour continuer dans cette voie, nous trouvons important de continuer nos initiatives de sensibilisation qui contribuent assurément à ces bons résultats. C'est un outil supplémentaire à la disposition des équipes de la MRC et de la Ville, dont le précieux travail porte fruit », affirme pour sa part la mairesse de Drummondville, Stéphanie Lacoste.

Il s'agira de la troisième entente entre la MRC et la Ville à ce chapitre. Celle qui se termine aura été teintée par la pandémie de COVID-19, période durant laquelle la MRC et la Ville ont néanmoins maintenu leurs activités et leurs campagnes de sensibilisation auprès du public.

Parmi les réalisations les plus importantes, notons la refonte et la bonification de l'application Web *Gère ta poubelle*, transformée en une véritable boîte à outils pour quiconque veut améliorer la gestion de ses matières résiduelles.

2/...

C'est également durant cette période qu'est entrée en vigueur l'obligation d'utiliser des sacs de papier pour les collectes spéciales de feuilles mortes. Une campagne d'information a été menée à ce sujet, la MRC et la Ville profitant également de l'occasion pour promouvoir le feuillicyclage, cette pratique qui consiste à déchiqueter les feuilles et à les laisser au sol pour qu'elles agissent comme fertilisant naturel.

Enfin, la MRC et la Ville ont récemment lancé, en partenariat avec Récupération Centre-du-Québec, un blitz de sensibilisation afin d'encourager une utilisation plus judicieuse du bac de recyclage.

-30-

Information :

**Jean Dufresne**

Coordonnateur des communications

MRC de Drummond

819 477-2230, poste 123

[jdufresne@mrcdrummond.qc.ca](mailto:jdufresne@mrcdrummond.qc.ca)

**Anne-Elisabeth Benjamin**

Conseillère en relations publiques

Service des communications

Ville de Drummondville

819 470-6678

[abenjamin@drummondville.ca](mailto:abenjamin@drummondville.ca)